

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
SSIAP 1	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	07/10/2025

RECYCLAGE AGENT DE SECURITE INCENDIE DE NIVEAU 1



Durée :

14 Heures réparties sur 02 jours de 07 heures



Obligation réglementaire :

Respect des dispositions de l'article 7 de l'Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la formation continue des agents de sécurité Incendie et d'assistance à la personne.



Nombre de candidats :

04 à 12 candidats maximum par session afin de préserver les meilleures conditions d'apprentissage



Lieu :

En Présentiel : Organisme de Formation CONVERGENCE FORMATION



SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
SSIAP 1	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	07/10/2025

AVANT PROPOS :

Convergence Formation est agréé à dispenser la formation SSIAP. Numéro d'agrément 0047-2023 délivré par le SDIS 06 et par autorisation préfectorale du département des Alpes Maritimes.

DESCRIPTION :

Les personnels des services de sécurité incendie, en exercice conformément à l'article 7 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté. Ce recyclage est accessible aux agents qui n'ont pas dépassé la date anniversaire de 3 ans de leur diplôme ou précédant recyclage ou qui peuvent justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, durant les trente-six derniers mois. A l'issue du stage, une attestation est délivrée par le centre de formation.



Public et Prérequis

Être titulaire d'une formation secourisme SST ou PSC1, AFPS, PSE1 en cours de validité.

Être Diplômé(e) SSIAP1

Être apte physiquement, attesté(e) par un certificat médical (selon le modèle de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié) de moins de 3 mois.



Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sous réserve du résultat du certificat médical exigé en prérequis de la formation. Contactez-nous pour plus d'informations.



Objectifs

Maintenir ses compétences et prendre en compte les évolutions réglementaires et techniques



Délai d'acceptation de la convention d'entrée en formation

Le candidat à la formation Recyclage SSIAP1 bénéficie de 14 jours pour acceptation de sa convention d'entrée en formation.



Formateurs

Tous les formateurs justifient des compétences et autorisations spécifiques pour intervenir dans la formation SSIAP. L'expérience et les qualifications des formateurs sont conformes aux exigences de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif à la profession, aux modalités de formation et aux conditions pour exercer.

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
SSIAP 1	CASANOVA Charlène	01/01/2020	3	LEA Valérie	07/10/2025



Programme

La formation Recyclage SSIAP1 comprend 3 séquences distinctes :

Séquence	Descriptif	14H00
Séquence 1	Prévention	05H00
Séquence 2	Moyens de secours	03H00
Séquence 3	Mise en situation d'intervention	06H00



Matériels pédagogiques

Salles équipées d'écrans connectés, rétroprojecteurs et tableau blanc.

Système Quizz box et manettes pour entraînement QCM et examen

Supports de cours remis aux participants.

Tout le matériel nécessaire à la formation spécifique du SSIAP conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié (articles matériels affectés aux plateformes pédagogiques).



Evaluation

Evaluation formative continue sous forme de devoirs à questions ouvertes/QCM/exercices pratiques, évaluations orales, évaluation de rondes exécutées et de mise en situation sur détection incendie dans local.



Obtention de l'attestation

L'obtention de l'attestation du Recyclage ne sera possible que si l'ensemble des modules ont été suivis et tous les documents exigés en prérequis remis.